

# PROTESTATION

DU

## CLERGE DU DIOCESE DES TROIS-RIVIERES

CONTRE CERTAINES CALOMNIES DIRIGÉES CONTRE SON EVEQUE.

---

A SON EXCELLENCE, DOM HENRI SMEULDERS,  
*Commissaire Apostolique au Canada.*

EXCELLENCE,

Nous, soussignés, prêtres du diocèse des Trois-Rivières, heureux de voir en votre personne distinguée le Représentant du Chef Suprême de l'Eglise, après avoir déposé respectueusement à ses pieds l'hommage de notre vénération profonde et de notre filial attachement, prenons la liberté de lui exposer ce qui suit :

Considérant qu'une Supplique, datée du 6 Août 1881. a été présentée au St Siège, il y a près d'une année, par quelqu'un qui n'osant y apposer son nom a indignement emprunté, sans y être autorisé, le nom du vénérable Doyen de ce diocèse ;

Considérant que ce document, qui a dû produire à Rome une impression des plus pénibles et certainement des plus fausses, est aujourd'hui entre les mains de Votre Excellence, qu'il est de nature à tromper indignement ;

Considérant que, dans ce document, l'honneur de l'Episcopat Canadien est injustement attaqué dans la personne de l'un de ses membres les plus vénérables et les plus distingués :

Considérant que cet écrit, inspiré par la plus grande malveillance et la plus insigne mauvaise foi, est de nature à diminuer grandement auprès du Saint-Siège et de son Illustre Représentant au Canada, le crédit et l'autorité du Chef très éclairé et très vertueux de l'Eglise des Trois-Rivières ;

Considérant encore que par là le bien de la religion, et particulièrement les intérêts du diocèse des Trois-Rivières, sont exposés à souffrir considérablement ;

Considérant de plus qu'il est excessivement douloureux pour des fils dévoués de voir leur Père indignement injurié et calomnié, et qu'il est de leur